



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mardi 23 février 2021
Endroit: Visioconférence
Heure: **18h30**

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Laurence Pilon, Chantal Payette, Danny Bouchard, Aude Watier, Carolle Angrand, Marie-Soleil Beaudoin,

Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan

Absences : Céline Godard, Julien Vallée, Erick Laperrière,

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
L'assemblée est ouverte à 18h34
2. Vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
4. Présentation du procès-verbal du 19 janvier
Le procès-verbal est adopté tel que présenté.
5. Présentation des services de la maison d'Aurore
La maison d'Aurore est un organisme communautaire du quartier qui existe depuis 40 ans. Plusieurs services sont offerts par cet organisme, notamment des paniers alimentaires à moindre coût et le volet aide aux devoirs auquel une quinzaine d'élèves de l'école Paul-Bruchési participe.
6. Mot du technicien en service de garde
Ce point n'a pas été traité en l'absence d'Érick.
7. Fondation
La directrice a fait parvenir aux membres du CÉ le solde du compte qui est de 52 692\$. Les reçus seront distribués aux parents prochainement. Un parent mentionne l'importance de trouver un site transactionnel pour la fondation l'année prochaine. Ce point serait à traiter d'ici la fin de l'année.



8. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021

8.1. Suivi Covid-19

Tout se passe bien, pas de cas pour l'instant.

Détecteurs de CO2

Les analyses ont été faites. 2 moniteurs ont été fournis à l'école pour faire une analyse approfondie. D'autres analyses seront faites prochainement. Les résultats seront communiqués aux parents après les 2^e analyses.

8.2. Capacité d'accueil

Il y a eu moins d'inscriptions à la maternelle, donc pour l'instant il n'y aurait pas de déplacement à ce niveau (54 inscriptions). Idéalement il faudrait qu'il y ait 3 classes de maternelle de 17 élèves.

Au 3^e cycle, il y aura 1 classe combinée donc pas de déplacement. Au 1^{er} et au 2^e cycle, des décisions devront être prises.

1^{re} rencontre du comité ad hoc à ce sujet a eu lieu en présence des représentants de l'école, des parents et des personnes du centre de service. Le comité a été informé que les surpopulations d'élèves se gèrent par quartier. Pour l'instant le Plateau n'est pas en surpopulation, cela explique pourquoi, pour le centre de service, la situation ne requiert pas d'ajout de classe. Quelques solutions ont été discutées :

- L'ajout de locaux à l'extérieur de l'école : ce n'est pas impossible mais idéalement ce n'est pas une solution à long terme et les coûts peuvent être élevés.
- Réduire la population scolaire de l'école
- Redécouper le territoire serait une solution à long terme
- Partager éventuellement la bibliothèque avec FACE
- Réaménagement dans l'école : ne peut pas se faire à très court terme car difficulté de cohabiter avec élèves et enseignants. Renforcement de la structure qui semblerait nécessaire.
- Pas d'agrandissement de l'école financé par le ministère car il n'y a pas de surpopulation sur le plateau.

Il y aura éventuellement une assemblée pour consulter tous les parents



8.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation

Démarche pour la révision du plan de lutte demande beaucoup de temps et cette année le temps des professionnels est limité. Il y aura un ajout de 2 jours d'éducation spécialisée au retour de la relâche.

8.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe

Des délais sont à prévoir, le projet sera peut-être fait pour le début de l'année prochaine plutôt que pour cette année. Il pourrait être intéressant de lier ce projet éventuellement au thème de l'année prochaine et à l'inauguration du gymnase.

8.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

Le point est clos pour cette année.

8.6. En route vers le centième (2022-2023)

Rien de nouveau

8.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési

Les parents seront convoqués probablement au printemps pour une assemblée générale extraordinaire pour les informer des changements et travaux à venir et aussi pour recueillir leurs commentaires et réflexions sur l'école.

8.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur

Selon un parent, il faut garder l'idée d'agrandir vers le haut pour améliorer l'aménagement intérieur (par exemple ajouter un étage supérieur à certains endroits précis). Cette idée a été mentionnée au comité adhoc où il y avait peu d'ouverture de la part des membres du centre de service.

8.9. Réviser la mission de la Fondation

Ce point a été traité au point 7.

9. Mot de la direction

9.1. Info-travaux

Le gymnase est terminé. Les parents seront informés prochainement par la direction.

9.2. Perfectionnement C.É. (400\$) et Mesure 15024 Aide aux parents (2158\$)

La conférence du 16 février a été payée par ces mesures. La direction propose de trouver une conférence qui s'adresserait entre autres aux parents du préscolaire.



Un parent propose une conférence sur l'importance de la lecture et sur comment intéresser nos enfants à la lecture. Un autre parent propose une conférence sur l'ergothérapie et la préparation à l'écriture pour les élèves du préscolaire.

9.3. Résolution sur la répartition des montants reçus pour les mesures protégées.

La direction a reçu des montants des mesures ministérielles qui doivent être présentés au CÉ.

Aide alimentaire : 5889\$: Cuisine et collation pour le service de garde

Cours d'école : 1497\$ Achat de matériel pour la cour

Acquisition d'œuvres : 8006\$ Ce montant a été réparti dans toutes les classes pour que les titulaires achètent des œuvres pour leurs classes qui seront éventuellement ajoutées à la bibliothèque de l'école

Acquisition livres préscolaire : 341\$ ce montant a été réparti dans les classes du préscolaire.

Sorties scolaires en milieu culturel 11 041\$: ce montant peut être utilisé pour des activités culturelles animées en classe étant donné que les sorties ne sont pas permises pour cette année.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9.4. Suivi des inscriptions 20-21 et de la formation des groupes

Ce point a été traité au point capacité d'accueil. Il y aurait autant de groupes que cette année l'an prochain et il n'y aurait pas de locaux disponibles pour le cours de musique mais il n'y aurait pas de déplacement d'élèves.

9.5. Élèves EHDAA et consultation sur les critères de la répartition des ressources

Les élèves ayant besoin d'un ordinateur en ont reçu un à partir de la 4^e année.

Perte de 2 jours de service en orthopédagogie cette année et de la journée d'orthophonie en raison de démission. Des démarches sont entreprises pour avoir un service d'orthophonie cette année.

3-4 jours de psychoéducation et 4-5 jours d'éducation spécialisée, 10 jours d'orthopédagogie et 1 journée d'orthophonie ont été demandés pour l'an prochain.

9.6. Éducation à la sexualité

Les parents ont reçu une lettre d'information à ce sujet. Un comité d'enseignants sera formé pour se pencher sur cette question.

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



10. Mot des enseignants

Il n'y a pas de questions ni d'information à transmettre.

11. Correspondances

Il n'y a pas de correspondances déposées.

12. Points divers

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h15.